

# Conditions Générales de Location (CGL)

## Pearl Bike – marque déposée

Commerce situé en Gare de la Teste-de-Buch, 33260 La Teste-de-Buch SIREN

895 026 417 RCS BORDEAUX

Dernière Mise à Jour : 18 Janvier 2025

La prestation « Location de Matériel » est fournie par Pearl Bike.

Par sa signature ou par paiement, le Preneur confirme avoir lu et accepté les Conditions Générales de Location.

## 1. Objet

Les Conditions Générales de Location (CGL) ont pour objet, dans un premier temps, d'apporter toutes les informations nécessaires sur les conditions et différentes modalités dans lesquelles la société Pearl Bike met en location le Matériel, les services présents sur son site internet [pearlbike.com](http://pearlbike.com) ainsi que dans son Magasin situé dans la Gare de La-Teste-de-Buch (33260).

## 2. Définitions

**Preneur** : Toute personne physique ou morale ayant effectué une location en Magasin ou à distance auprès de la société Pearl Bike.

**Loueur** : Toute personne physique ou morale désignée par la société Pearl Bike comme ayant la qualité de loueur.

**Partenaire** : Toute personne physique ou morale professionnelle indépendante et sélectionnée par la société Pearl Bike proposant une location de Produits.

**Produits** : Tout article neuf, d'occasion ou sur-mesure pouvant être loué en Magasin ou à distance par le biais de Partenaires et/ou directement par la société Pearl Bike.

**Matériel** : Tout type de matériel loué par la société Pearl Bike ou appartenant à l'Acheteur.

**Magasin** : Désigne le commerce où la société Pearl Bike propose les différentes prestations de location de Produits.

**Livreur** : Toute personne physique ou morale professionnelle désignée par la société Pearl Bike comme ayant la qualité de chauffeur-livreur.

## 3. Champs d'application des CGL

### Dans le cas de la location de Produits ou services Pearl Bike

En louant sur le Site ou au Magasin, le Preneur accepte expressément les CGL qui régissent de manière exclusive la location de Matériel ou de services Pearl Bike.

### Dans le cas de la location de Produits Partenaire

Les Conditions Générales de Location d'un Partenaire commercial à Pearl Bike s'appliquent aussi lors de la location de Produits.

### Modifications des CGL

Les Conditions Générales de Location peuvent être modifiées à tout moment sans avertissement préalable. Néanmoins, les contrats restent soumis aux CGL telles qu'elles étaient applicables au moment où la location a été conclue.

## 4. Paiement du prix annoncé et modalités de remboursement

Le prix est payable comptant ou en plusieurs fois sans frais dès 300 € TTC d'achat en Magasin. Les prix affichés en Magasin peuvent être non-représentatifs de certaines commandes en

particulier.

Le prix est indiqué sur les Produits loués en euros (hors frais de livraison) et Toutes Charges Comprises (TTC) applicables en France.

La TVA est appliquée au taux en vigueur au moment de l'achat.

Le prix peut être payé par le Preneur via les moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire (Visa, Mastercard et E-Carte bleue)
- Paypal
- Virement bancaire
- Espèce

En cas de suspicion de fraude, Pearl Bike se réserve le droit de demander tout justificatif d'identité au Preneur.

## 5. Responsabilité

Le Preneur doit être obligatoirement majeur ou être accompagné par un adulte pour pouvoir louer et utiliser le Matériel.

Les Produits et services proposés par Pearl Bike sont conformes à la loi française en vigueur et sont couverts par une assurance multirisque.

Pearl Bike ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la violation des Conditions Générales de Location en cas de force majeure ou du non-respect de ces mêmes conditions par le Preneur. Il appartient au Preneur de lire l'intégrité des CGL avant d'effectuer toute location, Pearl Bike ne pourra pas être tenu responsable d'un manquement du client à lire les CGL.

## 6. Contrat de location

Afin que le Preneur puisse souscrire au contrat de location, le Loueur pourra lui demander les éléments suivants :

- Son justificatif d'identité (CNI, permis de conduire, passeport) (facultatif).
- Son numéro de téléphone (obligatoire).
- Son adresse mail (facultatif).
- Son adresse résidentielle et/ou son adresse de séjour (obligatoire).
- Sa signature sur le contrat de location (obligatoire).

## 7. Droit de rétractation

Conformément à l'Article L221-18 du Code de la Consommation, le Preneur dispose d'un délai de 14 jours pour pouvoir se rétracter d'un achat à distance.

Néanmoins, d'après l'Article L221-28 du Code de la Consommation, ce délai ne s'applique pas pour les contrats de « prestations de loisirs » tels que les locations proposées en Magasin et sur le site [pearlbike.com](http://pearlbike.com).

## 8. Caution

En plus du prix de la location, le Preneur doit verser une caution s'élevant au prix du Matériel loué avant toute utilisation de celui-ci. Cette caution peut être versée par carte bancaire (via une pré-autorisation) ou en espèces. Tout autre moyen de paiement de la caution ne pourra pas être accepté par le Loueur.

Cette caution sera versée dans son intégralité au Preneur dès que la vérification complète sur l'ensemble du Matériel loué aura été effectuée, déduction faite des éventuels dommages ou

frais supplémentaires occasionnés.

## **Rachat de franchise**

Le rachat de franchise est une option proposée au Preneur dès que celui-ci loue le Matériel pour une durée supérieure ou égale à 2 semaines, il permet au Preneur de diminuer la totalité de la caution de 50 % sur l'ensemble de la location.

## **9. Prise en charge et restitution du Matériel**

Le Matériel loué au Preneur est et restera la propriété exclusive de Pearl Bike.

Les enfants âgés de moins de 12 ans à vélo doivent obligatoirement porter un casque, il est de la responsabilité du Preneur d'équiper l'enfant de moins de 12 ans d'un casque de vélo.

Le Preneur prend en charge le Matériel en bon état de fonctionnement, dès lors il certifie son aptitude à utiliser lui-même le Matériel avec prudence et conformément aux réglementations en vigueur. Il est tenu de formuler au Loueur à compter du moment de la prise en charge du Matériel tout dysfonctionnement apparent et/ou toute(s) lacune(s) concernant son aptitude à utiliser le Matériel qui lui est loué. Pearl Bike ne pourra pas être tenu responsable de tout dommage subit par le Preneur suite à son utilisation.

Le Preneur est dans l'obligation de remettre le Matériel au Loueur dans le même état qu'au moment de la prise en charge. Il est aussi dans l'obligation de remettre le Matériel au Loueur au terme de la durée de la location ainsi qu'aux dates et horaires d'ouverture prévus. Dans le cas contraire, le Preneur risque d'être facturé en plus au montant de la durée du retard.

En cas de perte / dommage du Matériel, Pearl Bike se réserve le droit de facturer et de retenir sur la caution le Preneur aux tarifs affichés en Magasin.

Excepté le fait qu'il en possède déjà, il est fourni gratuitement au Preneur au minimum 1 antivol par vélo, de ce fait il est de la responsabilité du Preneur de prendre connaissance de leur mode d'emploi.

En cas de vol, le Preneur doit avertir le Loueur sans délais et porter plainte en fournissant au Loueur une photocopie du dépôt de plainte, le Preneur sera alors facturé du montant total de la valeur du Matériel loué. Dans le cas contraire, le Preneur s'expose à des poursuites judiciaires.

Les dommages couvrent les cas de figure suivants :

- Dans le cas de dommages physiques visibles causés volontairement ou involontairement par le Preneur et/ou une personne tierce sur le Matériel loué.
- Dans le cas où la propreté du Matériel n'est pas conforme à celle lors de la prise en charge.

### **Poids maximum d'utilisation normes ISO 8098, ISO 4210, EN 14344, EN 15918, EN 1888 et EN 14766**

– Vélo enfant :	50 kg maximum
– Vélo jeune adulte :	70 kg maximum
– Vélo de ville / mono / VTT / VTC :	120 kg maximum
– Vélo pliant :	120 kg maximum
– Vélo à assistance électrique :	120 kg maximum
– Fat Bike électrique :	130 kg maximum
– Panier avant ou arrière :	5 kg maximum
– Siège bébé :	25 kg maximum
– Remorque vélo :	40 kg maximum

## 10. Assistance dépannage

L'Assistance Dépannage est une option proposée au Preneur, elle permet de couvrir certains dommages sur le Matériel loué et les frais de déplacement. Si un dépannage sur place n'est pas possible, le Preneur peut demander à un prestataire agréé de réparer le Matériel loué, à condition que celui-ci fasse un devis au préalable en le présentant au Loueur qui décidera du montant remboursable.

Toute réparation onéreuse effectuée sans le consentement du Loueur ou présentée sans facture par un prestataire ou une personne tierce sur le Matériel loué sera à la charge du Preneur. Pearl Bike ne pourra pas être tenu responsable de la violation de cette clause spécifique par le Preneur.

L'Assistance Dépannage couvre les cas de figure suivants :

- En cas de crevaison dans le cas d'une utilisation appropriée du cycle.
- En cas de problèmes de réglage au niveau des freins ou de la transmission.
- En cas de desserrage d'un ou plusieurs éléments de sécurité.
- En cas de panne sur l'électronique (batterie, moteur, contrôleur, etc.).
- En cas d'un ou plusieurs vices-cachés constatés sur les pièces mécaniques et/ou électroniques.
- Les frais de déplacement en cas de dépannage sur place (dans un rayon de 15 km autour du Magasin).
- Les frais de réparation par un professionnel si un dépannage sur place n'est pas possible (voir conditions ci-dessus).

En revanche, l'Assistance Dépannage ne couvre pas les pannes qui sont directement imputables au Preneur ou à une personne tierce et qui peuvent être :

- Dans le cas d'une utilisation inappropriée du Matériel de manière générale.
- Dans le cas de dommages causés volontairement par le Preneur ou une personne tierce.
- En cas de cassure sur un ou plusieurs rayons.
- Dans le cas pour un VAE, d'une utilisation du moteur trop importante par rapport au dimensionnement de celui-ci ayant causé soit la fonte des câbles de puissance et/ou d'autres dégâts entraînant une panne du Matériel.
- Dans le cas de l'oxydation des éléments mécaniques et/ou électroniques du Matériel.
- Dans le cas où la propreté du Matériel n'est pas conforme à celle de départ.
- Le prix des pièces mécaniques et/ou électroniques dans le cas d'une utilisation inappropriée du Matériel.
- En cas de vol du Matériel loué.
- En cas de dommages causés sur les accessoires.
- En cas de perte d'accessoires.

## 11. Notice d'utilisation

Le Loueur met à disposition du Preneur une ou plusieurs notices d'utilisation pour le Matériel qui lui est loué .

Cette notice contient des informations importantes concernant l'utilisation, l'entretien, la sécurité et les précautions d'utilisation à prendre en compte concernant l'utilisation du Matériel. Le Preneur s'engage à lire attentivement la notice d'utilisation avant d'utiliser le Matériel. Le Loueur décline toute responsabilité pour les dommages, accidents ou tout autre incident causés par la non-lecture ou le non-respect des instructions mentionnées dans la notice d'utilisation. Le Preneur accepte d'utiliser le Matériel en respectant les consignes de sécurité mentionnées dans la notice, notamment en portant les équipements de protection appropriés et en respectant les règles de circulation routière en vigueur.

En cas de perte ou de dommage de la notice d'utilisation, il incombe au Preneur de contacter le Loueur afin de demander une copie supplémentaire de ladite notice.

## **12. Livraison du Matériel au Preneur**

La livraison de Matériel est une prestation de service proposée au Preneur.

Le lieu et la date de livraison sont convenus au préalable entre le Loueur et le Preneur, le lieu de livraison devant être facilement accessible par le véhicule du Livreur.

Par ailleurs, le Preneur est tenu de se présenter au Livreur suivant un délai de 15 minutes maximum pour réceptionner le Matériel loué.

Dans la mesure où Pearl Bike est dans l'obligation de garantir la livraison du Matériel dans sa totalité au Preneur ayant choisi cette prestation, le Livreur ne pourra pas être nécessairement tenu responsable d'un ou plusieurs éventuel(s) retard(s) de livraison sans avertissement préalable.

En cas de non-respect des présentes CGL, Pearl Bike ou le Livreur se réservent le droit d'annuler à tout moment la livraison du Preneur.

## **13. Clauses suspensives**

Il existe des cas pour lesquels Pearl Bike se réserve le droit de refuser/annuler la location, la prestation d'un produit, d'un service quelconque au Preneur et de facturer celui-ci suivant les indemnités forfaitaires ci-dessous.

Ces cas de figures sont les suivants :

- Dans le cas de menaces verbales et/ou physiques proférées à l'encontre d'un ou plusieurs membres du personnel.
- Dans le cas de diffamations proférées à l'encontre soit de l'entreprise elle-même ou des membres du personnel.
- Dans le cas d'une incapacité ou d'un refus du Preneur de payer une partie ou la totalité du prix annoncé.
- Dans le cas d'une mauvaise utilisation du Matériel par le Preneur ou une personne tierce ayant entraîné des dégâts ou non sur le Matériel loué.

### **Indemnités forfaitaires**

En cas de non-respect des présentes CGL, le Preneur devra verser une ou plusieurs indemnités forfaitaires correspondant aux tarifs suivant :

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| – Dégâts occasionnés sur le Matériel : | Tarifs affichés en Magasin. |
| – Frais de dossier :                   | 100,00 € TTC.               |

## **14. Droit applicable et juridictions compétentes**

Le droit français est applicable à la relation contractuelle entre la société Pearl Bike et le Preneur. Tout litige découlant de la relation contractuelle entre Pearl Bike et le Preneur dépend des cours et tribunaux français. En cas de litige, la société Pearl Bike est également autorisée à saisir le juge du ressort dans lequel se trouve le siège social ou le domicile du Preneur.

## 15. Modalités de règlement des différends

Conformément à l'Article L612-1 du Code de la Consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution à l'amiable d'un éventuel litige s'opposant à la société Pearl Bike.

En cas de litige le Preneur pourra en tant que consommateur saisir au choix :

- Le médiateur [cm2c.net](http://cm2c.net), 14 rue Saint Jean, 75017 Paris, en renseignant le numéro SIRET suivant : 895 026 417 00017
- [La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges](#)

Conformément à l'Article L 612-2 du Code de la Consommation, le Preneur doit justifier d'avoir tenté de résoudre au préalable son litige avec le Loueur. Le délai dans lequel le Preneur peut saisir le médiateur est de 12 mois à partir de la date de la réclamation écrite faite au Loueur.

## 16. Collecte des données personnelles

Afin que le Preneur puisse souscrire à une location en Magasin, la société Pearl Bike collecte une partie des données personnelles du Preneur, ces données pouvant être les suivantes :

- Nom et Prénom (obligatoire).
- Numéro de téléphone (obligatoire).
- La signature du Preneur sur le contrat de location (obligatoire).
- Adresse résidentielle (facultatif).
- Adresse mail (facultatif).

Les données personnelles collectées par Pearl Bike sont utilisées exclusivement pour la gestion des commandes et la relation client.

Le Preneur dispose d'un droit d'accès, de modification ou de suppression à ses données qu'il lui est possible d'exercer sur place en Magasin ou en écrivant à l'adresse suivante :

- Par courrier : Pearl Bike, Gare de La Teste, La Teste de Buch, 33260
- Par mail : [contact@pearlbike.com](mailto:contact@pearlbike.com)

En joignant une copie d'un justificatif d'identité.

## 16. Propriété intellectuelle

Tous les éléments présents sur [pearlbike.com](http://pearlbike.com) demeurent la propriété exclusive de Pearl Bike, il est interdit de reproduire, diffuser, ou exploiter des éléments du site, qu'ils soient visuels, écrits ou sonores sans accord écrit au préalable par la société Pearl Bike.

## 17. Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie sur une ou plusieurs conditions des CGL ne saurait être interprétée que comme une renonciation de la ou des dites condition(s) mis(es) en cause.

## 18. Contact

Pour toute question relative aux présentes CGV ou au fonctionnement du Site, l'Acheteur peut contacter la société Pearl Bike ;

Par les moyens suivants :

- Par courrier : Pearl Bike, Gare de La Teste, La Teste de Buch, 33260
- Par mail : [contact@pearlbike.com](mailto:contact@pearlbike.com)
- Par téléphone : 06 09 51 27 15